

« Avant-propos »

Jacques Lévesque

*Études internationales*, vol. 23, n° 1, 1992, p. 5-7.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/702963ar>

DOI: 10.7202/702963ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

## Avant-propos

Ce numéro d'*Études internationales* est le produit d'une partie des travaux du Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité (CEPES) du Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal. Le CEPES a été créé pour étudier les conséquences des changements intervenus dans la politique internationale de l'URSS et ensuite celles de son effondrement, sur l'ordre international et sur la politique extérieure des autres États. Dans les travaux ici présentés, il s'est penché sur les problèmes qu'ont posés et que continuent de poser aux alliances issues de la guerre froide, la modification des objectifs de la puissance soviétique et son effacement.

Nous avons voulu analyser d'abord les défis qu'a lancés aux deux superpuissances et chefs de file des alliances, la fin de leur hostilité. Nous avons voulu démontrer aussi comment ils ont tenté, avec des résultats très différents, de maintenir leurs alliances respectives qui avaient fondé leur prééminence dans les affaires mondiales, en s'efforçant d'en redéfinir le sens et les objectifs. Enfin, nous avons examiné dans quelle mesure et comment, les puissances vaincues de la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne et le Japon (qui émergent comme les véritables vainqueurs de la guerre froide et qui pourraient être les plus capables de modifier en profondeur le système international) peuvent et veulent rester ancrées dans des alliances où le leadership politique continuerait d'appartenir aux États-Unis. Il était aussi nécessaire d'examiner le rôle et les options du Canada dans ce nouveau contexte international.

La Revue s'ouvre sur un article à forte teneur théorique de James Rosenau qui vise à établir les paramètres et tendances de fond dans l'évolution du système international. Dans une vision des choses qui apparaît foncièrement optimiste, Rosenau montre qu'à travers et malgré les nombreux conflits et turbulences qui ont secoué l'ordre international depuis de nombreuses années, il s'est néanmoins développé tout un réseau d'interdépendances plus ou moins visibles, qui ont sans cesse gagné en étendue et qui ne pourront que limiter l'ampleur et la portée des conflits à venir. Le phénomène Gorbatchev et l'effondrement des régimes communistes d'Europe de l'Est en seraient dans une large

mesure la conséquence. Dans cette perspective, la disparition du pacte de Varsovie et même celle de l'OTAN seraient des épiphénomènes qui affecteraient peu les forces et tendances qui travaillent et restructurent l'ordre international.

Dans l'article suivant, j'ai tenté de montrer comment l'URSS de Gorbatchev a voulu restructurer l'ordre européen en cherchant la réconciliation Est-Ouest à travers une atténuation progressive et contrôlée de la division de l'Europe. Ayant misé à cet effet sur la réforme des régimes politiques de l'Europe de l'Est et non sur leur effondrement, l'URSS a tenté d'ajuster sa politique à cette situation et de préserver dans ce contexte imprévu l'existence d'un pacte de Varsovie transformé qu'elle voyait comme un instrument transitoire indispensable à l'élaboration d'un nouvel ordre européen auquel elle serait partie prenante. J'ai voulu élucider le sens de ses efforts, de son échec et de ses conséquences.

En utilisant les concepts d'incertitude et d'adaptation, Philippe Le Prestre analyse les ressorts de la politique américaine visant à maintenir la légitimité de l'OTAN et le leadership des États-Unis au sein de celle-ci. Il inventorie et examine les facteurs internes et externes qui sont susceptibles d'affecter les efforts de l'Administration Bush pour prévenir l'émergence de structures concurrentes et donner un nouveau sens et une nouvelle mission à l'OTAN. Une réduction importante du leadership américain dans l'OTAN ne pourrait selon son analyse que renforcer un néo-isolationnisme qui se manifeste déjà. Le Prestre montre aussi comment la politique américaine se meut à l'intérieur d'un dilemme qui consiste à «prévenir la désintégration rapide de l'OTAN tout en s'y préparant alors que la poursuite de chaque objectif réduit la probabilité de succès de l'autre.»

Les inquiétudes les plus importantes, générées par la remise en cause de l'ordre international consécutive à l'effondrement des régimes politiques d'Europe de l'Est se sont immédiatement portées sur ces conséquences potentielles de la réunification allemande. Paul Létourneau nous montre comment la politique allemande depuis deux ans a systématiquement cherché à rassurer tout le monde tant à l'Ouest qu'à l'Est. Les assurances n'ont pas été de pure forme et l'Allemagne a donné pour ce faire des gages bien concrets en faisant une politique de transferts de souveraineté et de pouvoirs aux institutions européennes et internationales. Il y a là de quoi conforter l'optimisme de Rosenau. Pour rassurer l'URSS et l'Europe de l'Est, l'Allemagne a été le seul État européen à accepter des limites formelles au nombre de soldats mis sous les drapeaux. Létourneau nous montre que sa politique n'a pas été sans ambiguïté en soutenant les projets contradictoires des États-Unis et de la France en matière de défense européenne. À la lumière des débats qui ont secoué la société allemande sur les accords

de Maastricht et du «forcing» fait par l'Allemagne sur la reconnaissance de l'indépendance de la Croatie et de la Slovénie, il se demande si la pratique de transferts de souveraineté et de concertation pourra continuer encore très longtemps.

À l'instar de l'Allemagne, le Japon a jusqu'ici évité de profiter de la plus grande fluidité introduite dans le système international par la fin de la bipolarité pour se réaffirmer par les moyens classiques de la puissance. À cet égard il s'en est tenu lui aussi pour l'essentiel à un comportement et à des règles qui lui ont particulièrement bien réussi au cours des quarante dernières années. Alex Macleod fait cependant ressortir les contradictions et la fragilité actuelle des bases sur lesquelles repose l'alliance nippo-américaine. Il montre comment d'une part les États-Unis pressent le Japon d'augmenter ses dépenses militaires et veulent éviter d'autre part qu'il puisse développer d'importantes capacités de projection de sa puissance militaire comme le craignent aussi la Chine, la Corée et d'autres voisins du Japon. Ceci n'a pas empêché les États-Unis de demander au Japon une participation à la guerre du Golfe qui a été finalement refusée. Macleod démontre que la clé de cette contradiction se trouve dans le contentieux commercial qui mine les rapports américano-japonais. Pour corriger leur important déficit commercial, les États-Unis insistent pour que le Japon achète des quantités importantes de matériel militaire américain hautement sophistiqué, domaine dans lequel l'économie américaine demeure encore très compétitive.

Enfin, dans un dernier article André Donneur retrace la politique du Canada à l'égard de l'URSS depuis l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev. Il montre comment cette politique a été lente à s'ajuster aux changements intervenus et expose les efforts de rattrapage intervenus par la suite. Il indique comment la fin de la guerre froide peut affecter les engagements internationaux du Canada. À cet égard le Canada connaît un problème semblable à celui des États-Unis. D'une part, la volonté de préserver l'OTAN et d'être partie prenante à la sécurité européenne est entièrement maintenue par la crainte d'un néo-isolationnisme continentaliste américain. D'autre part, la fin de la guerre froide et le déficit budgétaire plus considérable encore qu'aux États-Unis poussent à une réduction de la contribution du Canada à l'OTAN. Dans ce dilemme, le Canada n'a pas comme les États-Unis l'importante motivation du maintien d'un leadership politique mondial.

Jacques LÉVESQUE